

REGLEMENT CHAMPIONNAT INDIVIDUEL LILLE-METROPOLE 21 et 22 SEPTEMBRE 2019

Le règlement général des compétitions du Club de Lille Métropole est applicable. Les points ci-après mentionnés concernent exclusivement le championnat du club 2019

IINSCRIPTION DES JOUEURS

La joueuse ou le joueur prétendant au titre de champion(ne) du club doit répondre aux critères suivants :

- Etre abonné au club de Lille Métropole
- Etre licencié au Golf de Lille Métropole,
- Etre à jour de ses cotisations et droits de jeu envers P4b et envers l'AS du Golf de Lille Métropole.
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou avoir validé son questionnaire de santé pour 2019.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Epreuve est constitué de 4 personnes :

- Pascal MAILLARD, Président de l'ASGLM,
- Catherine CHAVEROCHE, arbitre,
- Jean-Michel WARINGHEM, président de la Commission Sportive,
- Matthieu LESZCZINSKI, du Golf de Lille Métropole,

DEROULEMENT DES EPREUVES

Sur le Grand Parcours du Golf de Lille Métropole,

- Sur deux tours consécutifs de 18 trous le Samedi 21 et le Dimanche 22 Septembre 2019
- Stroke play brut

RECORDING

- Pour les deux tours le Samedi 21 et le Dimanche 22 Septembre 2019 Le recording se déroulera dans le local de l'ASGLM.
- Toute carte non validée de cette façon ne sera pas prise en compte.

REPERES ET ORDRE DES DEPARTS:

- Pour le premier tour, l'ordre des départs se fera par index croissant dans l'ordre suivant :
 - -1 série dame : index < 36 repères bleus
 - -1 série homme : index < 36 repères blancs
- Pour le deuxième tour, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour. Parties Hommes et dames non mixtes.

DROITS DE JEU

- Membres Asglm10 € pour les 2 tours seront encaissés le samedi 21/09
- Non Membres, 20 € pour les 2 tours seront encaissés le samedi 21/09

CLASSEMENT

- Le classement des épreuves se fera exclusivement en brut cumulé sur les 2 tours.
- 1 Champion 2019 et 1 Championne 2019 du Club seront désignés.

DEPARTAGES

En cas d'égalité à l'issue des deux tours pour les joueurs prétendant au titre de Champion(ne) 2019 du Club, les joueurs concernés seront départagés en «play off mort subite», à partir du trou n°1 et dans l'ordre des trous du parcours.

REMISES DES TROPHEES

La remise des trophées aura lieu le dimanche 22 septembre à 17 heures. Avec un cocktail à suivre.